

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

174614

Déclaration de Maladie : N° S19-0000094

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12692 Société : RAM

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : AMRATI Khaelja Date de naissance : 01/01/1986

Adresse : Dian Al Karam C.H2 Imm.2 App.9 Bouskoura

Tél. 0662.76.79.64 Total des frais engagés : 1023,30 Dhs

Pr. H. CHELLY  
O.R.L

Centre ORL de Diagnostic et Explorations  
C.O.D.E AL FARABI Casablanca  
Angle Rue Jean Jaurès et Brahim Roudani - Casa  
Tél : 05 22 47 20 20 - Fax : 05 22 20 18 85  
INPE : 091040949

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 05/09/23

Nom et prénom du malade : AMRATI Khaelja Age :

Lien de parenté :

Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 08/10/2023

Signature de l'adhérent(e) :

MUPRAS

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/09/23	C 3 + 1/5	400 D		Pr. H. CHELLI Praticien ORL de Diagnostic et Explorations Secteur ORL de Diagnostic et Explorations C.O.D.E AL FARABI Casablanca Angle Rue Jean Jaures et Brahim Roudani. Casablanca Tél. : 05 22 20 20 20 - Fax : 05 22 20 18 85 Tél. : 05 22 20 20 20 - Fax : 05 22 20 18 85 Tél. : 05 22 20 20 20 - Fax : 05 22 20 18 85
05/09/23	(C 1/5 + 1/10)	500 D		

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	
PHARMACIE KARIM	5/9/23	123,90

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX

DENTAL ARCH DIAGRAM: Shows the upper and lower dental arches with numbered teeth (1-8) and directional markers H (top), G (right), D (left), and B (bottom).

MONTANTS DES SOINS	DEBUT D'EXECUTION	FIN D'EXECUTION	ODF PROTHÉSES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE	CŒFFICIENT DES TRAVAUX			

DENTAL ARCH DIAGRAM: Shows the upper and lower dental arches with numbered teeth (1-8) and directional markers H (top), G (right), D (left), and B (bottom).

MONTANTS DES SOINS	DATE DU DEVIS	DATE DE L'EXECUTION	[Création, remont, adjonction]	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Pr. CHELLY  
Prise de RDV au  
07.71.29.29.29

code  
AL FARABI

مركز فحص وتشخيص أمراض الأنف والأذن والحنجرة الفرابي  
CENTRE O.R.L DIAGNOSTIC & EXPLORATIONS  
Casablanca le 05/09/2023

Casablanca, le .....

Mademoiselle

KHADIJA

AMRATI

Dr. Abdelkrim LAMRANI

Dr. Réda MOUFFAK

Dr. Hassan CHELLY  
Professeur Agregé

Dr. M. Amine HESSISSEN  
Professeur Agregé

102,10

### TABUNEX doses nasales

- 1 pulvérisation le soir pendant 1 mois  
- La main droite pulvérise la narine gauche  
et vice-versa  
- Tête légèrement penchée en avant



N° Lot : 2UW824  
Fab. : 08/2022  
Per. : 08/2025  
PPV: 102,10 Dhs



21-80

### POLYDEXA Gouttes Auriculaires

- 2 gouttes dans l'oreille droite au réveil  
2 fois par semaine pdt 2 mois



### RECOMMANDATIONS

123,90

- 1- BAIN MAURE INTERDIT
- 2- Coton dans l'oreille malade interdit
- 3- Baignades Interdites
- 4- Utilisation du coton tige non recommandé



RDV de Consultation dans 2 mois  
Prendre RDV au 07 71 29 29 29

RDV 2 mois



Angle  
Boulevard Brahim Roudani  
&  
7, Rue Jean Jaurès  
20 060 Casablanca  
  
Tél. 0522 47 20 20  
0522 47 30 30  
0522 47 32 32  
Fax 0522 20 18 85  
cliniquespecialiseealfarabi@gmail.com

IF : 14478582

ICE : 001837199000069

Professeur H. CHELLY

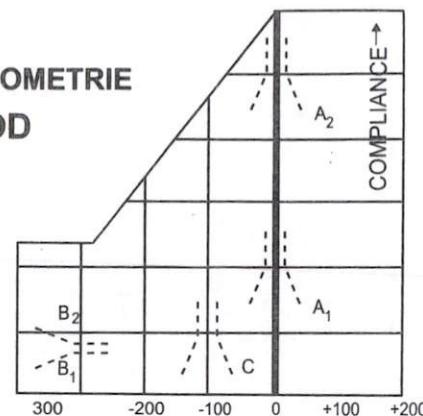
  
Pr. H. CHELLY  
O.R.L.  
Centre ORL de Diagnostic et Explorations  
C.O.D.E AL FARABI Casablanca  
Angle Rue Jean Jaurès et Brahim Roudani - Casablanca  
Tél : 05 22 47 20 20 - Fax : 05 22 20 18 85  
N.B.P : 091040949

ORL  
Diagnostic & Explorations

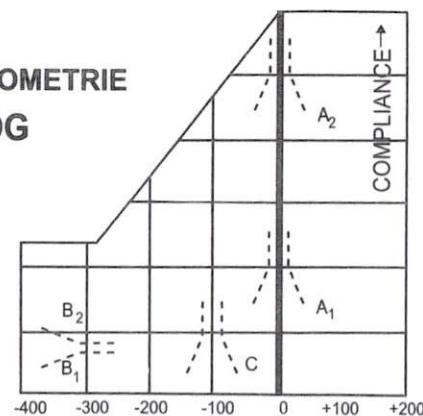
الأذن الأنف والحنجرة  
الفحص والتخيص

## IMPEDANCEMETRIE

### TYMPANOMETRIE OD



### TYMPANOMETRIE OG



## REFLEXE STPEDIEN

Stim OD	Réflexe OG
500 Hz =	dB
1000 Hz =	dB
2000 Hz =	dB

Normal 2 - 15 ans = 80 à 110 dB  
> 15 ans = 80 à 95 dB

Stim OG	Réflexe OD
500 Hz =	dB
1000 Hz =	dB
2000 Hz =	dB

code  
AL FARABI

مركز فحص وتشخيص أمراض الأنف والأذن والحنجرة الفرابي  
CENTRE O.R.L DIAGNOSTIC & EXPLORATIONS

## AUDIOGRAMME

NOM ..... AMARTI

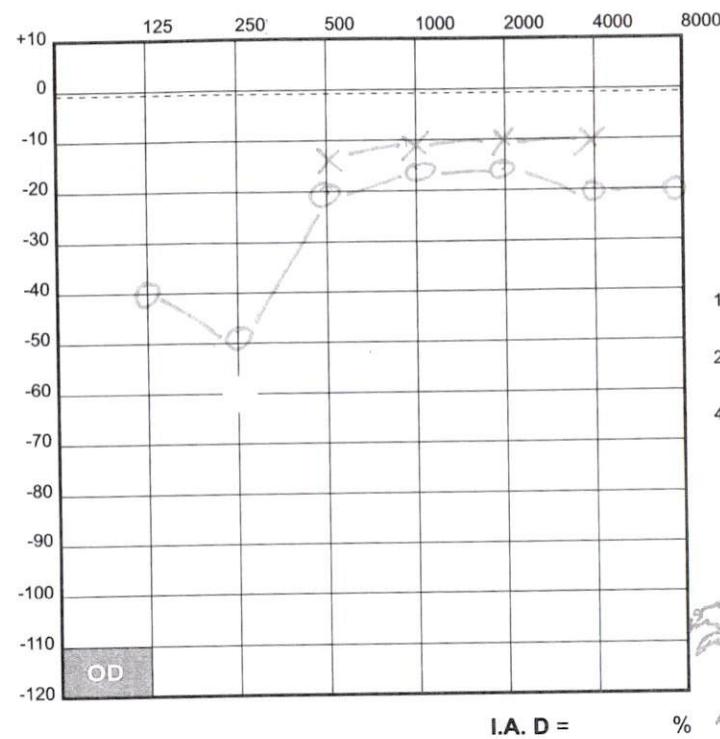
Prénom ..... Khadija

Date de naissance ..... Date d'examen ..... 15.07.2021

Observations .....

Pr. H. CHELLY  
O.R.L  
Centre O.R.L de Diagnostic et Explorations  
C.O.D.E AL FARABI Casablanca  
Angle Rue Jean Jaurès et Sidi-Buban-Roudani Casablanca  
Tél : 05 22 47 20 20 - Fax : 05 22 20 18 85  
E-mail : [CODE@CODE.ORG](mailto:CODE@CODE.ORG)

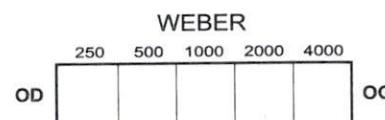
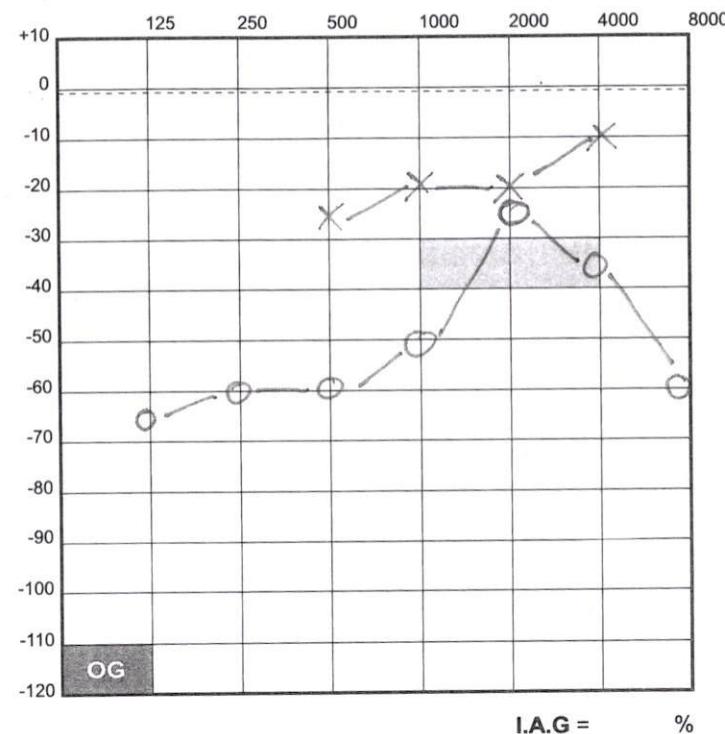
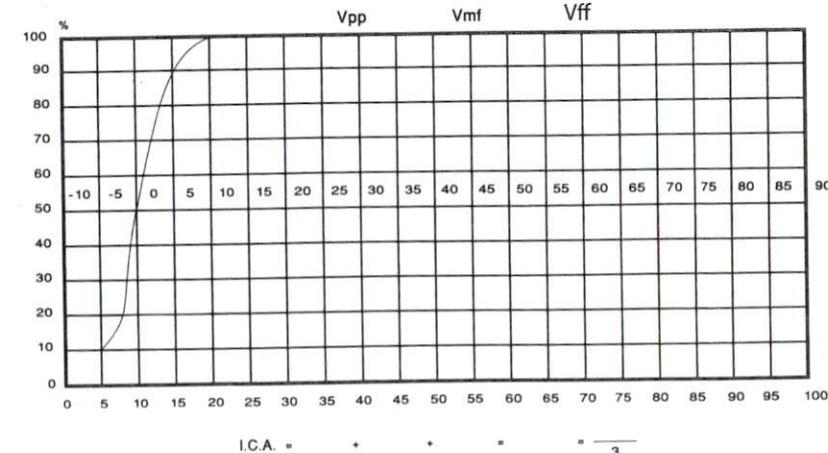




PERTE AUDITIVE	
OD	OG
500 hz	db
1000 hz	db
2000 hz	db
4000 hz	db
PAM	db


**Pr. H. CHELLY**  
 O.R.L.  
 Centre ORL de Diagnostic et Explorations  
 C.O.D.E.A.L FARABI Casablanca  
 Angle Rue Jean Jaurès et Sélim Roudani - Casablanca  
 Tél : 05 22 47 20 20 - Fax : 05 22 20 18 85  
 10000 Casablanca - Maroc  
 00212 31 010949

#### EPREUVES VOCALES



- OD : Oreille droite
- OG : Oreille gauche
- PAM : Perte auditive moyenne
- I.A : Pourcentage d'incapacité auditive



مركز فحص وتشخيص أمراض الأذن والحنجرة الفرابي  
CENTRE O.R.L DIAGNOSTIC & EXPLORATIONS

Angle Rue Jean Jaurès et Brahim Roudani CASABLANCA  
TEL : 022 47 20 20 / 47 30 30 FAX : 022 20 18 85

NOTE D'HONORAIRES  
A+I

Le ..... 05.09.23

Reçu la somme de **cinq cents (500) dirhams**

De Mr, Melle, Mme

..... *AMRATI* ..... *z HADJJA*

Pour audiogramme + impédancemetrie (K15 + K10).





مركز فحص وتشخيص أمراض الأنف والأذن والحنجرة الفرابي  
CENTRE O.R.L DIAGNOSTIC & EXPLORATIONS

Angle Rue Jean Jaurès et Brahim Roudani CASABLANCA  
TEL : 022 47 20 20 /47 30 30 FAX :022 20 18 85

### NOTE D'HONORAIRES

Le ..... 05.09.23

Reçu la somme de

..... 400 / quatre Cent Dir

De Mr, Melle, Mme

..... AMRATI ..... RHADJA

Pour consultation ORL (C2) + (K 5 ) pour microaspiration pour

Pr. H. CHELLY  
O.R.L  
Centre ORL de Diagnostic et Explorations

C.O.D.E AL FARABI Casablanca  
Angle Rue Jean Jaurès et Brahim Roudani - Casablanca  
Tél : 05 22 47 20 20 - Fax : 05 22 20 18 85  
Tél : 05 22 47 20 20 - Fax : 05 22 20 18 85

Pr. H. CHELLY  
O.R.L  
Centre ORL de Diagnostic et Explorations  
C.O.D.E AL FARABI Casablanca  
Angle Rue Jean Jaurès et Brahim Roudani - Casablanca  
Tél : 05 22 47 20 20 - Fax : 05 22 20 18 85  
Tél : 05 22 47 20 20 - Fax : 05 22 20 18 85



A+I

مركز فحص وتشخيص أمراض الأنف والأذن والحنجرة الفراهي  
CENTRE O.R.L DIAGNOSTIC & EXPLORATIONS

Angle Rue Jean Jaurès et Brahim Roudani CASABLANCA  
TEL : 022 47 20 20 / 47 30 30 / 32 32 FAX : 022 20 18 85

Département des Explorations Fonctionnelles ORL

Mr, Melle, Mme, Enft .....

AMRATI KHALY Le..... 05/09/2023

Renseignements cliniques : .....

*Wazan consigne*

Pour  AUDIOGRAMME TONAL

IMPEDANCEMETRIE

PEA + ASSR

VIDEONYSTAGMOGRAPHIE (VNG)

MANŒUVRES POSITIONNELLES

VHIT

